



Procédure pour devenir saisonnier

Camping et marina du Centre de villégiature Dam-en-terre

Afin d'avoir la possibilité de devenir un campeur ou plaisancier saisonnier au Centre de villégiature Dam-en-Terre, il suffit de nous faire parvenir une demande écrite nous faisant part de votre intérêt.

Vous devez également y inscrire vos coordonnées complètes soit votre nom, adresse complète, les numéros de téléphone, l'adresse courriel ainsi qu'une photocopie de votre permis de conduire, ceci afin de confirmer l'exactitude de vos coordonnées. Le type d'équipement de camping ou modèle de bateau avec les dimensions doivent figurer dans la demande.

Aussi, veuillez prendre note que vous devez nous aviser de tout changement d'adresse.

Faire parvenir le tout au :

Centre de villégiature Dam-en-Terre
1385, chemin de la Marina C.P. 836
Alma, Québec
G8B 5W1

A/S Coordonnateur aux opérations

Veuillez prendre note que la demande envoyée par courrier uniquement sera acceptée.

La direction,